

## Relayer une collectivité dans sa politique de soutien aux initiatives du territoire

En soutenant le DLA, Chambéry Métropole participe à la co-construction de réponses aux enjeux stratégiques du territoire.

Le soutien de la communauté d'agglomération de Chambéry Métropole au DLA revêt plusieurs volets. Il se constitue d'un soutien financier et d'un engagement des élus et des services techniques dans les instances du dispositif. Sans être prescripteur, la collectivité appuie le DLA pour son rôle d'aide aux associations qu'elle finance et qui peuvent connaître des difficultés sectorielles ou d'organisation.

### Un engagement partenarial

Chambéry Métropole soutient le DLA à la fois pour son fonctionnement et pour le financement des journées d'interventions et d'ingénierie auprès des structures engagées dans un accompagnement. De plus, elle s'implique dans la définition des orientations et dans leur mise en oeuvre avec les acteurs à partir des données construites par le DLA dans le cadre de son travail de suivi.

### Rôle de médiateur

Le DLA permet souvent une médiation entre les financeurs et les structures. Mais il permet surtout aux collectivités de soutenir l'emploi en professionnalisant les structures et consolidant leur projet associatif. Le DLA est un véritable outil de prospective et d'aide à la décision.

« Le DLA est un outil de proximité ancré dans le territoire. Les collectivités locales y voient un vrai intérêt pour le développement local et l'emploi. En effet, le rôle essentiel des collectivités est de définir les politiques économiques et d'emploi sur leurs territoires. Les associer nous semble donc essentiel. Outre leur soutien financier, le pilotage est partagé et associe les collectivités à chaque décision. »

Maud Frasson, Chargée de mission DLA à Adises Active, Chambéry



## Partenaire du DLA

### Chambéry Métropole

« Outre son soutien financier, Chambéry Métropole participe au comité de pilotage du dispositif qui détermine les orientations et les priorités des actions d'accompagnement, ainsi qu'au comité d'appui des structures accompagnées dont une bonne part est installée sur le territoire de la collectivité. Pour nous, le DLA répond à la nécessité d'aide et de suivi des structures locales. Par son expertise, le dispositif a également un rôle d'alerte sur les fragilités particulières ou les difficultés sectorielles. Pour les partenaires financiers, c'est aussi un outil d'aide à la décision qui permet d'ajuster au mieux leurs soutiens stratégiques et financiers. »

• **Isabelle Chasseur**, responsable du Pôle insertion et action sociale à la Direction du développement local urbain de Chambéry Métropole.

